

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_035_A | Autour de l'Histoire de la folie \[A\]](#)[CollectionBoite_035_A-3-chem | Exercice de la médecine. Corporations médicales.](#)[ItemJustification des officiers de santé](#)

Justification des officiers de santé

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_A_f0051

SourceBoite_035_A-3-chem | Exercice de la médecine. Corporations médicales.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Dans 1 diocèse de 19 rue bte an
XI, a propos de la reorg. de la med.

"L'article III qui établit l'égalité de
dimension entre le D^o et le officier de
santé a pour but de donner un
cette diff. des fonctions, des p^o de leur
études, dans la forme de réception, est
conforme à la nature m^e des choses : les
habilités des candidats ayant des notions
+ pure que celle des villes ou de médecine
+ simple qui exigent un minimum
d'instruction de D^oprit."

cf. Le Moniteur
cit. souscrit par
J.-C.F. Carron : Dispositions
sur l'exercice de la med.

(an XII) p 46

REVUE INTERNATIONALE
DE
SOCIOLOGIE

(FONDÉE PAR René WORMS)

MARCEL GIARD EDITEUR, PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT

Le Directeur

INSTITUT INTERNATIONAL
DE SOCIOLOGIE
Secrétariat Général